

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal tenue le 7 janvier 2025 à 19 h au bureau municipal situé au 1362, route 148, Campbell's Bay, QC.

Présents : La mairesse Larivière, les conseillers Denis Dubeau, John Stitt, Terry Racine, Rick Frost et Courtney Harris.

Le conseiller Emile Morin a motivé son absence.

Également présents : Directrice générale, Julie Bertrand

Le quorum est atteint et la mairesse Larivière préside la réunion.

*Il n'y a pas de déclaration de conflit d'intérêt de la part des membres du conseil.

Adoption de l'ordre du jour

2025-01-001 Il est proposé par John Stitt et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 7 janvier 2025.

Adopté à l'unanimité

Adoption du procès-verbal

2025-01-002 Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement d'adopter les procès-verbaux des réunions du 2 décembre 2024 et du 12 décembre 2024.

Adopté à l'unanimité

URBANISME

Inspecteur municipal

La directrice générale, Julie Bertrand, a présenté au nom de M. Carle un rapport au conseil concernant les permis, les questions d'urbanisme et les certificats.

Approbation des plans de lotissement pour le lot Mathieu Gagne et Mike Vehlo

2025-01-003 Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité d'approuver les plans de lotissement préparés par Amélie Chabiague à partir de son procès-verbal #62746 daté du 4 juin 2024 pour les nouveaux lots #6659362 et #6659382 provenant du lot #3546168 au nom de Mathieu Gagne et Mike Vehlo.

Adopté à l'unanimité

ROUTES ET ÉQUIPEMENTS

Offre de prolongation de MultiRoute pour la fourniture des produits anti-poussière pour l'année 2025.

2025-01-004 Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'accepter l'offre de prolongation de MultiRoute pour la fourniture et l'application des produits anti-poussière en 2025 au coût de .378/litre plus taxes.

Adopté à l'unanimité

FINANCE/ADMINISTRATION

Paielement des comptes

2025-01-005

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des factures payées avant cette séance.

Adopté à l'unanimité

Factures mensuelles

Factures payées : \$2655.01

Factures à payer : 46 310,36

Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer le montant approuvé des factures s'élevant à 48 965,37 \$ pour le mois de janvier 2025.

Signé: _____ Date: _____

Julie Bertrand, directrice générale

Facturation des municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec

2025-01-006

ATTENDU QUE les municipalités desservies par la Sûreté du Québec viennent de recevoir leurs factures pour l'année 2025 ;

CONSIDÉRANT que l'augmentation moyenne annoncée est de 6,47 %, mais que les augmentations pour plusieurs municipalités sont beaucoup plus élevées, voire considérables ;

ATTENDU QUE le projet de loi 2025 marque la fin de la période transitoire menant à un partage à parts égales de la facture des services de la Sûreté du Québec entre le gouvernement et les municipalités. Une période caractérisée par l'établissement d'un plafond d'augmentation de 7 % et d'un plancher de 2 % ;

ATTENDU QUE lors de la négociation de la nouvelle formule en 2019, le ministère de la Sécurité publique avait assuré ses partenaires municipaux que les augmentations seraient de l'ordre de 3 % par année une fois la période transitoire terminée et que cette formule mettrait le monde municipal à l'abri d'augmentations du même ordre que celles annoncées pour 2025 ;

CONSIDÉRANT que le taux d'inflation est désormais inférieur à 2 % ;

ATTENDU QUE les médias ont récemment fait état de la gestion des heures supplémentaires des policiers en région, ce qui entraîne une pression importante sur le coût global du service de la Sûreté du Québec facturé aux municipalités ;

CONSIDÉRANT les questions légitimes soulevées par un certain nombre d'élus concernant l'impact réel du nombre de postes de police non pourvus et le recours important aux heures supplémentaires, alors qu'un service de police efficace exige une stabilité et une présence à long terme au sein de la communauté ;

ATTENDU l'augmentation inconsidérée des coûts de la Sûreté du Québec et leur impact sur la facture imposée aux municipalités ;

Considérant que le monde municipal n'est pas impliqué dans la détermination des conditions de travail des policiers et la gestion de la Sûreté du Québec ;

Considérant que le montant total facturé aux municipalités pour 2025 s'élève à plus de 444,8 millions de dollars, une somme considérable qui devrait permettre aux municipalités d'avoir leur mot à dire dans la gestion de ces services.

C'EST POURQUOI,

Il est proposé par Courtney Harris et résolu unanimement que la municipalité de Litchfield demande au ministre de la Sécurité publique, François Bonnardel :

1.mandater une firme externe pour analyser la gestion de la Sûreté du Québec, à l'instar de la démarche entreprise auprès des sociétés de transport municipal, qui a permis d'identifier des pistes de solutions pour économiser plusieurs centaines de millions de dollars ;
2. de maintenir un plafond et un plancher aux augmentations de la facture, tant dans la formule permanente que dans la formule transitoire, jusqu'à ce que l'analyse identifie des moyens de maîtriser l'augmentation incontrôlée du coût des services de la Sûreté du Québec.

***Qu'une copie de cette résolution soit transmise au ministre de la Sécurité publique, François Bonnardel, au député de la circonscription de Pontiac, André Fortin, au directeur général de la Sûreté du Québec, Johanne Beausoleil, et au président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), Jacques Demers.**

Adopté à l'unanimité

***Il est noté que la directrice générale, Julie Bertrand, a déposé le rapport annuel sur la gestion contractuelle pour 2024.**

***Avis de motion et présentation du projet de règlement 2025-257 visant à déterminer le taux d'imposition général, le taux d'enlèvement des ordures et le taux d'intérêt sur les arriérés pour l'année financier 2025.**

2025-01-007

Projet de règlement 2025-257 - Pour déterminer le taux de la taxe foncière et le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes pour l'année fiscale 2025

Attendu que le contenu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale;

Attendu qu'avis de motion a été donné par Rick Frost à cet effet lors de l'assemblée du conseil du 7 janvier 2025;

Attendu que : le projet du règlement 2025-257 était déposé par Rick Frost le 7 janvier 2025;

En conséquence, il est ordonné par Rick Frost et statué par le conseil municipal de la municipalité de Litchfield d'adopter le règlement 2025-257 comme suit :

SECTION 1 TAUX GÉNÉRAL 2025

ARTICLE 1-1

Que le taux d'imposition général de .42 \$ par cent dollars (100\$) d'évaluation cité dans le rôle d'évaluation, soit appliqué pour l'année fiscale 2025 sur tous les immeubles imposables situés dans la municipalité de Litchfield.

SECTION 2 TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES 2025

ARTICLE 2-2

À partir du moment que les taxes sont en arrérages, le taux d'intérêt annuel de 5% sera appliqué sur les sommes impayées.

Pour déterminer le taux de gestion des matières résiduelle pour l'année fiscale 2025

SECTION 3 TAUX DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLE 2025

ARTICLE 3-1

Le taux de gestion des déchets sera un taux forfaitaire de \$120/unité., pour inclure tous résidences, chalets, camps et/ou tous domiciles situés dans la Municipalité de Litchfield.

SECTION 4 ENTRÉE EN VIGUEUR

Ce règlement entre en vigueur en conformité avec la Loi.

Renouvellement de l'adhésion à l'ADMQ 2025 de la directrice générale, Julie Bertrand

2025-01-008 Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'approuver le renouvellement de l'adhésion à l'ADMQ pour l'année 2025. Cette dépense de 1125,87 \$ est autorisée à même le poste budgétaire " Frais d'association " du budget prévisionnel 2025.
Adopté à l'unanimité

Renouvellement de l'adhésion à CHIP Radio

2025-01-009 Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 50 \$ à CHIP Radio pour le renouvellement de l'adhésion 2025. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire "Frais d'association" du budget prévisionnel 2025.
Adopté à l'unanimité

Augmentation des salaires des employés

2025-01-010 Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Julie Bertrand, à procéder aux augmentations salariales des employés tel que prévu au budget prévisionnel 2025.
Adopté à l'unanimité

Autorisation au directeur général

2025-01-011 Il est proposé par John Stitt et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Julie Bertrand, à procéder aux dépenses relatives aux frais de rémunération 2025 et aux frais d'administration et de fonctionnement du bureau.
Adopté à l'unanimité

*La mairesse Larivière lit la correspondance.

AJOURNEMENT

2025-01-012 Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité de lever la séance à 19 h 21.
Adopté à l'unanimité

Colleen Larivière
Mairesse

Julie Bertrand
Directrice générale et greffière Trésorière

